

Identité du vendeur ou du prestataire

FACTURE N°

114

CAFE de la PAIX

IRET : 538 957

Nom et adresse du client

ais Gervy

BILLAC

ré TVA intracommunautaire

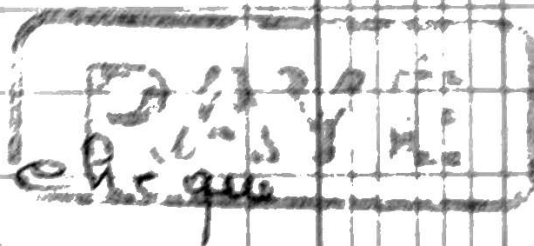
ré TVA intracommunautaire

Le 18/02/2026

N° du bon de commande :

7 Repas complet

TTC 103,80



CAFE de la PAIX

IRET : 538 957

Date de règlement :

Mode de règlement :

Date de la livraison
ou de la prestation :

Conditions d'escompte
pour paiement anticipé :

Adresse de facturation (si différente) :

En cas de retard de paiement, il sera appliqué des pénalités égales à trois fois le taux de l'intérêt légal ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € (Article L441-10 et D441-5 du Code de commerce).